Lisez ces annonces, profitez-en, et faites des annonces pour augmenter vos affaires

AVIS SPECIAUX

L'INCENDIE DE MON ATELIER, 615-617 rue Toulouse ne causera aucune interruption dans mes affaires. Tous les ordres seront promptement remplis au No. 623 rue Toulouse, la porte à coté.
mars 19-1t DR. W. LI ROCCHI.

BUREAU DU CONSEIL DES ASSESSEURS dans et pour la Paroisse d'Orléans, Chambre 301 dans l'annexe de l'Hotel de Ville, Nouvelle Orléans, 16 mars 1914 — Toute personne responsable de taxes sur quelque propriété décrite, que ce soit propriétés foncières ou immeubles, sont prévenues en conformité avec la loi, que les assessements pour l'année 1914, dans les districts d'assessement, de la Paroisse de la Nouvelle Orléans ont été terminés, et que la liste sera exposée dans ce bureau à partir du 16 mars jusqu'au 31 mars 1914, les deux inclusivement, entre 9 heures a. m. et 4 heures p. m. (jours de fêtes exceptés).

Tout les payeurs de taxes sont respectueusement invités de saisir l'occasion pour faire connaitre leurs objections à n'importe quel assessement, et de vérifier la correction de ceci dans la maniere prescrite par la loi.
C. TAYLOR GAUCHE, Président.
CHAS. J. HAUER, Secrétaire.
mars 16-10t

La Henry Peters Derrick and Lighterage Company, commencera à faire des affaires le 15 avril prochain. Les souscriptions pour les actions, qui sont de 200 dollars chaque, seront reçues au bureau. M. Henry Peters garantit un dividende annuel de 7 pour cent aux actionnaires. La compagnie aura les bateaux-grues suivants, que le public peut voir au débarcadère de la rue Aiguet: Pelican (neuf) tout en acier, Louisiana, Spring Water, New Orleans.
HENRY PETERS, Secrétaire et trésorier
mars 13-30t

Nouvelle-Orléans, Lne., 26 décembre 1913.
La Société DANZIGER ET TESSIER a été déclarée dissoute aujourd'hui. Toutes les personnes ayant des réclamations à présenter à cette Société, sont priées de les faire parvenir au soussigné qui signera pour la maison en liquidation. C. A. TESSIER.

Nouvelle-Orléans. Lne., 26 décembre 1913.
Nous, les soussignés, avons formé, aujourd'hui, une association sous la raison sociale de C. A. TESSIER ET SON pour faire les affaires de propriétés foncières de toute espèce, avec les bureaux au No. 134 de la rue Carondelet. 27décf

AUX CHARGEURS ET CLIENTS DES POINTS DE LA RIVIERE MISSISSIPI ET DE SES TRIBUTAIRES.
Nlle Orléans, 15 mars, 1914.
Nous soussignes propriétaires et armateurs des vapeurs en opération sur la rivière du Mississipi et de ses tributaires, au nord de la Nlle Orléans, exigerons le paiement du fret d'avance de tous les chargeurs sur toutes les expéditions, le ou après le 24 mars, 1914.
Signé:
Mississippi Packet Co., Wm. A. Duke, Pres.
Natchez Transportation Co., Wm. A. Duke, Pres.
Str. America, L. V. Cooley.
Str. S. L. Elam, H. M. Carter.
Str. Omaha, W. M. Carter par H. M. Carter.
Steamer W. T. Garig, E. C. Carter par H. M. Carter.
Comeaux-Landry Packet Co., Robt. J. Comeaux.
Str. F. M. Owens, Bradford Transportation Co., M. F. Bradford, Pres.
Str. Terrebonne, Bradford Transportation Co., M. F. Bradford, Pres.
Str. Houma, M. F. Bradford, Pres.
Str. J. H. Menge, M. F. Whitlaw, Capitaine.
Str. St. James, Geo. L. White, capitaine.
Str. J. H. Menge, J. V. LeBlanc, Commis.
Comeaux-Landry Packet Co., Geo. R. Landry, Commis.
mars 15-17f

CHAS. E. WERMUTH
EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ
718-720 Bâtisse nouveau.
Phone Main 4222. Nouvelle Orléans, Lne.
nov—1an merc-dim

R. E. de Los Reyes, Président.
M. B. Julian, Secretaire.
ACME INDUSTRIAL LIFE INSURANCE AND SICK BENEFIT ASSOCIATION
vous donnera le docteur, les médicaments, un secours pécunier hebdomadaire, $100 pour les funérailles et $200 de bénéfice pour la somme de
DIX SOUS (10) PAR SEMAINE.
Pas de frais supplémentaires. L'association compte plus de 25,000 membres. Elle a donné à ses membres plus de $175,000 de bénéfices, c'est la plus ancienne, la plus importante et la plus responsable des associations de ce genre dans le Sud.
Bureau principal, 1038 rue N. Claiborne. Téléphones: Hemlock 687, Hemlock 937. Agents demandés. Agents demandés.
29oct—1an—merc—jeu—dim

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Abner Adams Parker.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 107807 — Division D — Attendu que Mme Alice Price, veuve d'Abner Adams Parker, a présenté une pétition à la Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans, dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Abner Adams Parker, décédé intestat.
Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
DINKELSPIEL, HART & DAVEY, avocats.
mars 13-18-24

Succession de John Clemens.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,750 — Division D — Attendu que Peter J. Flanagan, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de John Clemens, décédé, intestat.
Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition et pourquoi la description et évaluation de la propriété de cette succession ne serait pas approuvée et homologué.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
M. D. DIMITRY, avocat.
mars 10-15-19

E. A. ANDRIEU,
SUCCESSEUR
JULES ANDRIEU
PROPRIETES FONCIERES
STOCKS ET BONS
802 RUE PERDIDO
Membre de la New Orleans Stock Exchange. P. O. Boite 11. Nouvelle-Orléans, Lne.

DEMANDES D'EMPLOI

Veuve sérieuse et de bonne éducation demande place de ménagère chez un célibataire ou veuf. S'adresser R. S. P. 5 bureau du Journal.
mars 13-15f

PRETS D'ARGENT.

Emprunts à 5 pour cent
PEUVENT.. ETRE.. OBTENUS.. POUR ACHETER, CONSTRUIRE OU AMELIORER LES PROPRIETES; VOUS FAITES LES PAIEMENTS COMME VOUS PAYEZ LE LOYER; ECRIVEZ NOUS POUR LES CONDITIONS... E. GRANT, 220 BATISSE MACHECA, NLLE ORLEANS, LNE...
fév 18-1 an

ON DEMANDE A ACHETER.

NOUS payons les plus hauts prix comptant pour vos bijoux anciens en or et en argent. Venez nous voir avant de les vendre EAGLE LOAN OFFICE AND JEWELRY STORE, J. Itzkovitch, propriétaire, 938 rue du Canal. 17jan—tf

CAMPHO-MENTHO
Pour le croup, le rhume de cerveau, les maux de gorge et les inflammations. Rien de meilleur pour les contusions.
janl3—tf

CHAMBRES GARNIES

A LOUER—De belles chambres garnies, 826 rue St. Louis.

A VENDRE

A VENDRE—Un très bel ameublement de chambre en bois d'ébène. S'adresser 820 Esplanade. 28juil

PLANTES ET FLEURS.

BOUQUETS, décorations, plantes en tous genres; spécialité ce devis et création de parcs et Jardins. Henry Kraak, 1102 Avenue Nasheville. Tél. Uptown 1198. fév 19-1m

DEMANDES D'EMPLOI

Un homme, ayant bonnes références, actuellement occupé le matin, désire travail l'après-midi comme garçon de bureau, ou travail de maison. s'adresser Nelson,, Bureau de l'Abeille, 123 Rue Chartres.

DEMANDEZ UN TAXI !
COOKE
Phone Main 39 ou 49

AVIS AUX CREANCIERS

Illinois Parlor Frame Company vs. Southern Parlor Furniture Company
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 102,294 — Division B — Avis est par le présent donné aux creanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la presente notification, les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier et final compte présenté par Charles J. Jackson, receveur en cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par orure de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
LAWRENCE M. JANIN, JOHN P. SULLIVAN, avocats.
mars 19-21-28

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de John R. Watts
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,829 — Division C. — Attendu que Henry J. Julian, a présenté une petition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John R. Watts, décédé, intestat.
Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
D. B. H. CHAFFE, et A. D. PRESTON, avocats.
mars 15-19-24

Succession de William Hite
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 107857 — Division C. — Attendu que Moses Rodney Hite, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Hite, décédé, intestat.
Avis est par le present donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier
E. M. STAFFORD, H. W. ROBINSON, avocats.
mars 18-23-27

Succession de Isaac Delgado
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 99204 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes interessées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la presente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte de la plantation Albania pour le mois de février, 1914, présenté par George W. Boutcher, Samuel Snodgrass et George O. Allain, exécuteurs testamentaires en cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribues conformement au dit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHN DYMOND, Jr., avocat.
mars 18-23-27

Succession de Mme Mary Reynolds O'Connor.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106700 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Thomas O'Connor, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
MARTIN H. MANION, avocat.
mars 13-18-24

VENTES A L'ENCAN

Par N. J. CLESI

ANNONCE JUDICAIRE
VENTE EN PARTAGE
Rosalie Passalaqua-Cinquemani et als, vs. Ophelia Frey Passalaqua, tutrice et als. No. 104 147 Cour Civile de district Division A.
Propriétés Commerciale et de rapport du Second District.
1 No. 700 Avenue Nord Claiborne rue St. Pierre Batisse simple à deux étages.
2 No. 710 Avenue Nord Claiborne Coin rue Orléans Grande bâtisse en briques Bâtisse commerciale.
3 No. 1622-24 rue St. Pierre, double cottage, 4 chambres de chaque côté.
4 No. 1601-03 coin sud Robertson grande bâtisse en bois à deux étages (commercial) Nos.
5 704 706 avenue N. Claiborne deux batisses en bois à un étage (commercial).
6 Nos 1418-20 rue Ste Anne, doublec otage, 5 chambres de chaque côté.
7 Nos. 708 N. Claiborne Avenue, Jolie batisse à deux étages (comemrcial).
8 912-14 N. Claiborne. Batisse à deux étages (commercial)
9 Nos. 916-18 Avenue N. Claiborne. Batisse à deux étages (commercial).
10 No 1917 rue Ste Anne, Cottage simple 4 chambres.
11 Nos. 726-28-30 Avenue N. Claiborne, coin Ste Anne, jolie batisse en bois et en briques à deux étages (commercial).
12 Nos 1633 Orléans coin N. Claiborne Avenue, batisse en bois à deux étages (commercial).
A L'ENCAN LE JEUDI 19 MARS A MIDI.
311 RUE BARONNE.
N. J. CLESI, Encanteur, fonformément et en exécution d'un jugement rendu par la Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans, le 10 et signé le 15 décembre 1913, amendé par un autre jugement de la dite Cour, rendu le 11 février 1914 par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la sus dite Cour dans la succession ci-dessus numérotée et intitulée, et aussi conformément à un ordre de la Cour Civile de district émis le 2 février 1914 et homologuant la procédure d'une réunion de famille qui a eu lieu concernant les mineurs Pasalaqua dans l'affaire intitulée Philip Pasalaqua, No. 91085 de son dossier, et d'un ordre de la 14ème Cour judicaire pour la paroisse d'Avoyelles, rendu le 29 décembre 1913, homologuant la procédure d'une réunion de conseil de famille, concernant la mineure Béatrice F. Haydel, je procéderai à vendre à l'encan la propriété ci-après décrite à savoir:
1. Un certain lot de terre ainsi que toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le second district de cette ville désigné par le No. 10 de l'Ilet No. 68 borné par les rues Claiborne, Robertson, Orléans et St. Pierre, sur un plan dressé par H. Pilié, député voyer daté du 23 mai 1845, et déposé au bureau d'Amédée Ducatel, ancien notaire sousi e numéro 13 du livre des plans No. 3, lequel dit lot forme le coin des rues St. Pierre et Claiborne, et mesure en mesure américaine 28 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Claiborne, sur 100 pieds en profondeur de face à la rue St. Pierre.
2. Un certain lot de terre ainsi que toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le second district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Claiborne, Orléans, Robertson et St. Pierre, lequel dit lot mesure 28 pieds 8 pouces et 6 lignes faisant face à la rue Claiborne sur 100 pieds de profondeur faisant face à la rue Orléans, formant l'encoignure de ces deux rues.
3. Un certain lot de terre ainsi que toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le second district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues St. Pierre, Claiborne et Robertson et le Canal de la promenade Carondelet, lequel dit lot mesure 29 pieds et 10 pouces de face à la rue St. Pierre, sur 70 pieds plus ou moins de profondeur.
4. Un certain lot de terre avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le second district de cette ville désigné par le No. 16 de l'Ilet No. 69, borné par les rues Orléans, Ste. Anne, obertson et Claiborne, lequel dit lot mesure en mesure américaine 31 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue d'Orléans sur une profondeur et face à la rue Robertson de 72 pieds 4 pouces entre lignes parallèles, et formant le coin des rues Orléans et Robertson.
5. Un certain lot de terre ainsi que toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent et toutesl es dépendances qui y appartiennent situé dans le faubourg Tremé, dans le second district de cette ville désigné par le numéro 8, dans l'Ilet borné par les rues Claiborne, Robertson, St. Pierre et Orleans, sur un plan dressé par H. Pilié, député voyer de ville, daté du 21 mai 1845, et déposé en l'étude de Amédée Ducatel, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesure en mesure américaine 28 pieds 6 pouces de face à la dite rue Claiborne sur 100 pieds en profondeur entre lignes parallèles, étant la même propriété que feu Giuseppe Pasalaqua acquérit dans la communauté qui exista avec feue son épouse Rosalie Frico, de Tomy Lafon suivant cate passé devant John R. Légier, ancien notaire, le 28 juillet 1887, enregistré au bureau des transferts, régistre 121 Fo. 876
6. Un certain lot de terre ainsi que toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent ainsi que toutes les dépendances qui y appartiennent désigné sur le rôle d'assessement comme No. 10 de l'Ilet No. 167, borné par les rues Ste. Anne, Orléans, Villeré et Marais lequel dit lot mesure 38 pieds de face à la rue St. Anne sur 66 pieds en profondeur entre lignes égales et parallèles.
7. Un certain lot de terre ainsi que toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le second district de cette vrite, désigné par le numéro 9 de l'Ilet 191, borné par les rues Claiborne, Robertson, Orléans et St Pierre, sur un plan dressé par George de Armas, dépuve voyer de ville, daté du 2 mars 1891, et déposé en l'étude de Jules F. Meunier, notaire lequel dit lat mesure en mesure américaine 28 pieds 6 pouces de face à la rue Claiborne, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
8. Un certain lot de terre ainsi que toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent ainsi que toutes les dépendances qui y apparptiennent situé dans le second district de cette ville désigné par la lettre C de l'Ilet No. 197, borné par les rues N. Clamorne, Dumaine, Robertson et St. Phillip, sur un plan dressé par J. W. T. Stepnens, voyer daté du 6 février, 1914 enregistré en cette procédure, lequel dit lot commence à uned istance de 26 pieds 5 pouces et 3 lignes de lar ue Dumaine et mesure 32 pieds 10 pouces de face à la rue N. Claiborne, 32 pieds 2 pouces en largeur en arrière sur unep rofondeur sur la ligne la plus proche de la rue Dumaine de 128 pieds 4 pouces et 7 lignes, et unep remière profondeur sur l'autre ligne de côté de 75 pieds 9 pouces; de là sur unel igne oblique 2 pieds 11 pouces, d'où une seconde profondeur de 50 pieds 2 pouces et 2 lignes, avec l'usage d'une allée mitoyenne avec le lot D, comme il est montre sur le dit plan, cette allée mesure 3 pieds 8 pouces de largeur, face à la rue Claiborne sur une profondeur de 75 pieds 9 pouces.
9. Une autre parcelle de terre avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvnt et toutes les dépenances qui y appartiennent dans le même district et ilet, que la parcelle ci-dessus décrite et l'adjoignant, désigné par la lettre B du même plan, laquelle dite parcelle de terre mesure 32 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue N. Claborne, 36 pieds 1 pouce et 1 ligne de largeur en arrière sur une profondeur sur la ligne de côté le plus proche de la rue St. Philippe de 128 pieds et 5 lignes, une premire profondeur sur l'autre ligne de côté le plus proche de la rue Dumaine de 75 pieds 9 pouces de là s'élargissant sur une ligne oblique 2 pieds 11 pouces; et d'où 50 pieds 2 pouces et 2 lignes d'une secodne profondeur; avec l'usage en commun avec le lot C de la susdite décrite allée.

VENTES A L'ENCAN

Par N. J. CLESI

10. Un certain lot de terre ainsi que toutes les batisses et améliorations quis'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le second district de cette ville, désigné par le numéro 4 de l'Ilet borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Roman et Prieur, sur un plan dressé par F. N. THourne, architescte daté du 21 panvier 1853, et déposé en rétude de J. Bonny, ancien notaire suivant lequel dit plan le dit lot mesure en mesure américaine 26 pieds 11 pouces et 4-8 ligne, sur la rue Ste. Anne, la même larguer en arrière sur une profondeur de 120 pieds sur la ligne le séparant du lot No. 3 comme il est démontré sur le dit plan et une profondeur sur la ligne du côté opposé de 17 pieds 2 pouces et 6 lignes.
11. Une certaine parcelle de terre, ainsi que toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le second district de cette ville, désigné par la lettre A de l'Ilet 195, borné par les rues N. Claiborne, Ste. Anne, Orléans et N. Robertson, sur un plan daté du 5 février 1914, dressé par J. W. T. Stephens, voyer, enregistré avec le dosiser de cete affaire, laquelle parcelle de terre forme le coin d N. Claiborne et Ste, Anne et mesure 74 pieds de face à la rue N. Claiborne, sur une profondeur et face à la rue Ste Anne de 95 pieds 11 pouces, une profondeur sur la ligne la plus proche de la rue d'Orléans de 95 pieds 11 pouces et 1 ligne, et une largeur en arrière de 73 pieds 5 pouces et étant composé des laots originaux 1, 2 et 3.
12. Un certain lot de terre ainsi que toutes les batisses et améliorations quis'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le même district et ilet que la parcelle de tere qui vient d'être décrite et adjacente à elle ci désigné par la lettre B sur le dernier plan susmentionné, laquelle dite parcelle de terre forme les coins d'Orléans t Claiborne et mesure 31 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Orléans sur une profondeur entre lignes parallèles faisant face à la rue Claiborne de 72 pieds 4 pouces et étant composé de l'entier du lot original No. 9.
CONDITIONS.—Un tiers ou plus comptant, le solde s'il y en a en billets de l'acquéreur portant la même date que celle de l'adjudication payable en un et deux ans de date portant 5 pour cent d'intérêt annel de la date jusqu'au paiement, et devant être garanti par hypothèque et privilège du vendeur sur la propriété et les clauses de sécurité usuelles; les actes de vente devant être passés devant Felix J. Dreyfous, notaire aux frais des acquéreurs, qui devront en plus de leur enchère, assumer les taxes de 1914, les loyers appartenant au vendeur jusqu'au moment de la signature de l'acte de vente. Les propriétés ci-dessus sont vendues sujeties aux baux existants.
L'acquéreur devant déposer 10 pou cent du prix d'acant au moment d l'adjudication chez l'encanteur.
N. J. CLESI, Encanteur.
Bureau 821 rue Gravier.
F. J. DREYFOUS, A. D. DANZIGER, P. M. MILNER, A. J. BORDELON, Avocats.
fév 17-22 mars 1-8-15-19.

Par KERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.
PAS DE LIMITE
Vente en partage de
UN COTTAGE SIMPLE 581 RUE JOSEPH
et
UN ILET DE TERRE AU NOUVEAU COVINGTON, LNE.
Succession d'Alexandrer S. Swanson. No. 92881. — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
PAR KERNAGHAN ET CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur, Bureau No. 339 rue Carondelet—
JEUDI, le 19 MARS 1914, à midi à la Bourse des propriétés foncières No. 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan en vertu d'un jugement tut rendu et signé le 12 Février 1914 par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la sus dite Cour Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante decrite a savoir:
1 La maison d'habitation et magasin à un étage, et deux etages à l'arrière No. 581 rue Joseph coin Constance, sur une certaine parcelle de terre située dans le sixième district de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Joseph, Octavia, Laurel et Constance, désignée par la lettre A sur un croquis darpentage daté du 6 Février 1914 par H. C. Brown, député, voyer de ville suivant lequel dit croquis la dite parcelle de terre mesure quarante quatre pieds dix pouces et quatre lignes de face à la rue Joseph sur quatre vingt dix pieds trois pouces en profondeur et face à la rue Constance. La dite parcelle de terre est composee des parcelles de face des lots Nos. 27, 28, 29.
2 Un certain ilet de terre désigné par le No. 14 stiué dans la ville du Nouveau Covington, paroisse de St. Tammany, Louisiana, borné par les rues First et Second, et Avenue Pittman et Boulevard Rome.
CONDITIONS. — Un tiers ou plus comptant à loption de l'acheteur, la balance à un an de crédit, représenté par billet de l'acheteur portant 8 pour cent per annum, lintérêt à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final et devant être spécialement assuré par lien de vendeur et billet d'hypothèques. Les actes de ventes et hypothèque devant contenir l'hypothèque d'usage et stipulations et le pacte de non alienando, les clauses dassurance et toutes les stipulations dusage. Les loyers devant être réservés au vendeurs jusqu'au passage de l'acte de vente.
Tous les certificats requis en rapport avec le transfert de la propriété devant être au frais de l'acheteur. Les taxes dues et exigible en 1914 à être assumées par l'acheteur au-dessus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix de vacnat sera requis au temps de la vente. Les actes de vente devant Jeff. C. Wenck, notaire public, aux frais de l'acheteur.
DART, KERNAN & DART, McCLOSKEY & BENEDICT, RICHARD LYONS, avocats.
fév 15-22 Mars 1-8- 15- 19

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriétés de valeur du Sixième district portant les Nos. municipaux, 2109 et 2115 rue Robert entre les rues Sud, Liberty et Howard.
Chaque lot avec ses bâtisses et améliorations sera vendu séparément.
Félix J. Dreyfous vs. Albert B. Davis, Receiver Metropolitan Bldg. co.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 107417. — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 Mars 1914 à midi la propriété suivante décrite à savoir:
Deux certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situés dans le sixième district de cette ville désignés par les lettres R. et S., dans l'Ilet No. 568, bornés par les rues Robert, Upperline, Sud Liberty et Howard, sur un blue print une copie de croquis dressé par C. Uncas Lewis député, voyer de ville daté du 8 Janvier 1913 annexé à un acte passé devant Félix J. Dreyfous, notaire, le 3 Février 1913 et suivant lequel les dits lots mesurent à savoir: le lot R commençant à une distance de soixante pieds trois pouces et trois lignes de la rue Sud Liberte, trente pieds dix pouces de face à la rue Robert, et le lot S. étant à une distance de quatre vingt onze pieds un pouce et trois lignes de la rue Sud Liberty, trente pieds de face à la rue Robert, chacun de ces dits lots ayant une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds, le dit lot R. étant composé de l'entier du lot original No. 3 et une parcelle du lot original No. 4 qui l'adjoint et le dit lot S. est composée de la plus grande partie du dit lot original No. 4.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de la vente devant faire un dépôt de dix pour cent du prix de l'adjudication.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans
A. D. DANZIGER, Avocat du demandeur.
fév 14-20-27 mars 6-13-19

VENTES A L'ENCAN

Par JACOBS-GLEASON, INC.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Double cottage 1574-76 rue Annunciation
Succession de Richard Maxwell No. 104092 Cour Civile de District Division A
A l'Encan JEUDI 19 MARS 1914
A midi à la Bourse des propriétés foncières No. 311 rue Baronne.
En vertu et conformément à un jugement rendu et signé par l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District Division A, le 6 février 1914 et adressé à Jacobs-Gleason Inc. S. L. Jacobs, encanteur Bureau 303 rue Carondelet, Je vendrai à l'encan à la date et lieu ci dessus mentionnée la propriété suivante décrite à savoir:
Une certaine parcelle de terre désigné comme lot B sur un plan d'arpentage dressé par Adler Orr D. V. V. daté du 15 janvier 1914 dans l'Ilet borné par les rues Annunciation, Richard, Orange et Chippewa. La dite parcelle de terre commence à une distance de 58' 4" et 4''' du coin de la rue Richard et mesure 37' 2" 4''' face à la rue Annunciation sur une profondeur entre lignes parallèles de 91' 4" et 4", la dite parcellecelle de terre est composé de l'entière façade du lot original No. 3 et partie du lot original No. 10 suivant un arpentage fait par W. P. Thompson D. V. V. le 7 Janvier 1641. Les améliorations comprennent un double cottage portant le numéro municipal 1574-76 rue Annunciation ayant 5 chambres et combles de chaque côté.
CONDITIONS.— Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année 1913 et 14 et payer pour tous certificats et acte de vente de Robert Legier, notaire et déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication avec l'encanteur.
JACOBS GLEASON INC.,
S. L. JACOBS, Encanteur.
fév 15-22 mars 1-8-15-19

Par RAMSEY & DANZIGER

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE.
Sans limite ou réserve.
PROPRIETES CENTRALEMENT SITUEES DANS LE PREMIER DISTRICT
129-22 Sud Claiborne
Près de la rue Canal, Maison double à deux étages, contenant 8 chambres de chaque côté, améliorations modernes, etc.
126 Sud Claiborne cottage simple à deux étages contenant 8 cnambres, batisses dans la cour etc.
SUD ROBERTSON, entre les rues Canal et Cleveland, lot vacant.
Succession de Frank Sharp No. 99716, Cour Civile de District Division E.
Jeudi 19 Mars 1914 par Ramsey et Danziger C. A. Danziger, Encanteur, Bureau 341 rue Carondelet.
Il sera vendu à l'encan à la Bourse des propriétés foncières 311 rue Baronne dans le premier district de cette ville en vertu et conformement à un jugement de Cour Civile de la paroisse d'Orléans, le dit jugement lu et rendu en Cour ouverte le 13 Février 1914 par l'Honorable Geo. H. Theard, juge de la sus dite Cour division E et qui m'a été adressé la propriété suivant, décrite à savoir:
Premier. — Une certaine parcelle de terre avec les améliorations qui se trouvent et toutes les dépendances qui en dépendent stiué dans le premier district de cette ville dans l'Ilet No. 404 borné par les rues Sud Robertson, Canal, Claiborne et Cleveland, laquelle dite parcelle de terre commence à une distance de cent trente deux pieds cinq pouces de la rue du Canal et mesure vingt huit pieds plus ou moins de face à la rue Robertson sur cent vingt sept pieds sept pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles et est borné sur la ligne courrant vers la rue du Canal par une allée de cinq pieds trois pouces de largeur faisant face à la rue Sud Robertson mitoyenne à la dite parcelle de terre et autres lots et borné sur le côté vers la rue Cleveland par la vielle bâtisse construite sur le lot huit, étant la plus grande partie du lot H decrit sur un croquis par George De Aramas voyer daté du 1er Octobre 1912, enregistré en cette affaire.
Second. — Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations et toutes les dependances qui y appartiennet situé dans le premier district de cette ville désigné par la lettre A de l'Ilet 404 borné par l'avenue Claiborne et Canal et les rues Cleveland et Robertson sur un croquis et certificat de voyer daté du 15 Mars 1912 signé par Walter J. Seghers, député voyer de veille joint à un inventaire dans la succession de Frank Sharp pris par A. D, Danziger, notaire le 28 février 1912 suivant lequel arpentage le dit lot de terre commence à une distance de cent six pieds sept opuces de la rue Cleveland d'où elle mesure trente deux pieds hut pouces et quatre lignes de face à la rue Claiborne sur la ligne la plus proche de l'avenue Cleveland de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes et à un première profondeur sur lal igne du c-té opposé le séperant du lot B de cent quinze pieds, quatre pouces et quatre lignes delà elle se retraissit sur une ligne courrant dans la direction de la rue Cleveland trois pieds trois pouces et delà une seconde profondeur de douze pieds six pouces et une ligne sur une ligne courrant sur la ligne arrière qui a vingt pieds six pouces et quatre lignes .Etant composé de la plus grande partie du lot original No. sept, les améliorations comprennent une résidence simple a deux étages ayant huit chambres, batisses dans, la cour etc connue par le numéro municipal 126 rue Sud Claiborne.
Troisième. — Une certaine parcelle de terre ainsi que toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, située dans le même district et ilet que la propriété précédemment décrite et désigné par la lettre B sur le plan ci dessus décrit dréssé par Walter J. Seghers D. V. V., suivant lequel la dite propriété commence à une distance de cent cinquante et un pieds six pouces et cinq lignes de la rue du Canal et mesure delà trente neuf pieds quatre pouces et six lignes de face à la rue Claiborne sur une profondeur sur le côté le plus proche de la rue du Canal de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes et une première profondeur sur la ligne du côté opposé le séparant du lot A de cent quinze pieds quatre pouces et quatre lignes delà elle s'élargit à angle droit sur une ligne parallèle à la rue Claiborne trois pieds trois pouces et une ligne sur une ligne courrant sur la ligne arrière qui a quarante et un pieds six pouces et six lignes. Etant composé de l'entier du lot No. Six et une petite parcelle du lot original No. Sept. Les ameliorations consitent en une résidence double à deux étages contenat huit chambres, de chaque côté, bains et toutesl es améliorétions modernes batisse dans la cour etc ? et connu sous le numéro municipal 120-122 rue Sud Claiborne.
CONDITIONS. — Un tiers ou plus comptant, le solde s'il y en a en billet ou billets de l'acheteur ou des acheteurs payable en un et deux ans après date avec sept pour cent d'interet par an depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement, l'acquéreur ou les acquéreurs devant déposer dix pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente avec les encanteurs et assumer les taxes de 1914. Les actes de vente être passés devant Félix J. Dreyfous, notaire aux frais de l'acheteur.
A. D. DANZIGER, EDGAR M. CAHN, Avocats.
fév 15-22 mars 1-8-15-19

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Adonia Huard.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105943 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présente par Mlle Ophélie Huard, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
CHAS. J. THEARD, avocat.
mars 10-15-19

VENTES A L'ENCAN.

Par ARTHUR H. DICKS.

Succession de Jane Johnson.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,556 — Division C — Superbe lot, JEUDI, 19 mars 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre qui m'a été adressé par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la dite sus-dite cour, date du 5 mars 1914, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numerotée, la propriété suivante décrite à savoir:
Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet No. 1054, borné par les rues St. Anthony, Miro (autrefois Liberal), Grant (autrefois Genius) et Ansette, désigné par le No. 6 sur un plan de Geo. De Armas, daté du 16 juillet 1896 joint à un acte de vente de Isaac H. Hall à S. Schlinger passé devant George A. Barnett, notaire, le 23 juillet 1896, et mesure vingt-neuf pieds, deux pouces et trois lignes (29' 2" 3''') de face sur la rue St. Anthony, sur cent six pieds, dix pouces et six lignes (106' 10" 6''') de profondeur entre lignes parallèles, plus ou moins. Etant une partie de la même propriété laquel